Cahiers LandArc 2023 - N°51

ANTIQUITÉ TARDIVE - MOYEN ÂGE

Le mobilier métallique découvert dans une mare du IIIe siècle à Lévignen (Oise)

LandArc
ARCHÉOLOGIE
RECHERCHE
COMMUNICATION

Le mobilier métallique découvert dans une mare du IIIe siècle à Lévignen (Oise)

Vincent Legros(1) et Danaël Veyssier(2)

Mots-clés :
Antiquité, mare, mobilier métallique, caisse à outils.

Keywords:
Antiquity, pond, metal artifacts, toolbox.

Résumé :
En 2012, une fouille de près de 2 hectares a été menée sur le plateau de Lévignen (Oise) « Le Haut de Vaudemanche – Tranche 1 ». L'opération a livré des vestiges dont la datation s'échelonne du IVe siècle av. J.-C. au Xe siècle ap. J.-C. Outre un établissement rural protohistorique et une occupation alto-médiévale, un site gallo-romain a été mis en évidence au nord-ouest de l'emprise. Celui-ci perdure du Ier siècle au IIIe siècle, voire jusqu'au début du IVe siècle. Cet établissement agricole se caractérise par la présence de deux enclos fossoyés. Au centre, une mare de grande dimension occupe l'espace ; les structures domestiques gravitant autour. Cette mare a livré un lot très important de mobilier métallique ainsi que de la céramique attestant de son utilisation entre la première moitié du IIIe siècle et le début du IVe siècle. L'assemblage d'outils provenant de son comblement (marteaux, herminettes, pelle, racloires, demi-lune, mèche, couteau de forces) nous conduit à la thématique de la caisse à outils. Comportait-elle l'outillage d'un corps de métier spécialisé ou bien s'agissait-il de celle employée pour les réparations et réfections du quotidien ?

Abstract:
In 2012, an excavation of almost 2 hectares was carried out on the plateau of Lévignen (Oise) « Le Haut de Vaudemanche - Tranche 1 ». The operation revealed remains dating from the 4th century BC to the 10th century AD. In addition to a protohistoric rural settlement and an alto-medieval occupation, a Gallo-Roman site was discovered to the north-west of the area. This site lasted from the 1st to the 3rd century, and even until the beginning of the 4th century. This agricultural settlement is characterised by the presence of two ditched enclosures. In the centre, a large pond occupies the space, with domestic structures surrounding it. This pond has yielded a very large quantity of metal furniture as well as ceramics attesting to its use between the first half of the 3rd century and the beginning of the 4th century. The assemblage of tools from its filling (hammers, adzes, shovels, scrapers, half-moon, wick, force knife) leads us to the theme of the toolbox. Did it contain the tools of a specialised trade or were they used for everyday repairs and repairs?

(1) Ingénieur d'étude, DRAC Haut-de-France, Service régional d'Archéologie.
(2) Responsable d'opérations archéologiques, Service Départemental d'Archéologie de l'Oise.

LE CONTEXTES DE DÉCOUVERTE

Préalablement à l'extension d'une carrière, quatre diagnostics ont été prescrits entre 2003 et 2010 sur la commune de Lévignen (Oise), au lieu-dit « Le Haut de Vaudemanche »[3]. Le site est localisé sur un plateau qui domine en direction du nord-ouest vers Crépy-en-Valois **(fig. 1)**.

Les opérations d'archéologie préventive ont mis en évidence deux établissements ruraux, l'un protohistorique et l'autre gallo-romain, ainsi qu'une occupation alto-médiévale. Les vestiges gaulois, antiques et une centaine de structures médiévales ont été fouillés en 2012 **(fig. 2)**[4]. La continuité du village alto-médiéval a fait l'objet d'une seconde fouille en 2015[5].

(3) Bertin 2006, 2007, 2010.
(4) Veyssier 2020.
(5) Veyssier 2021.

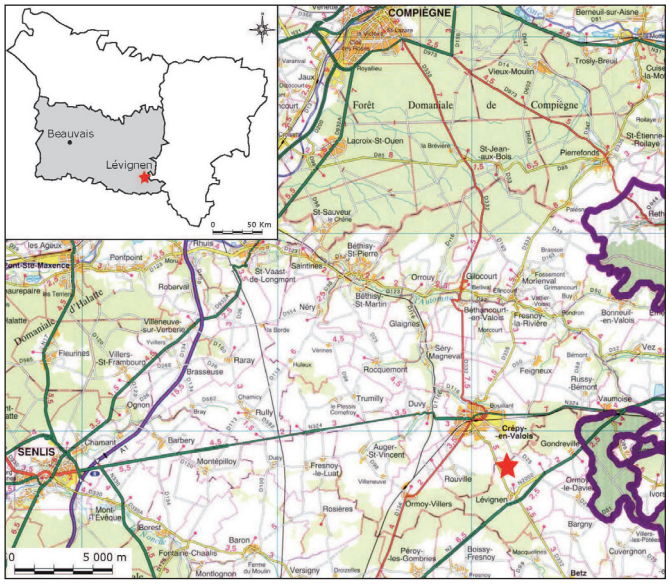

Fig. 1 – Localisation de l'opération sur la carte IGN.

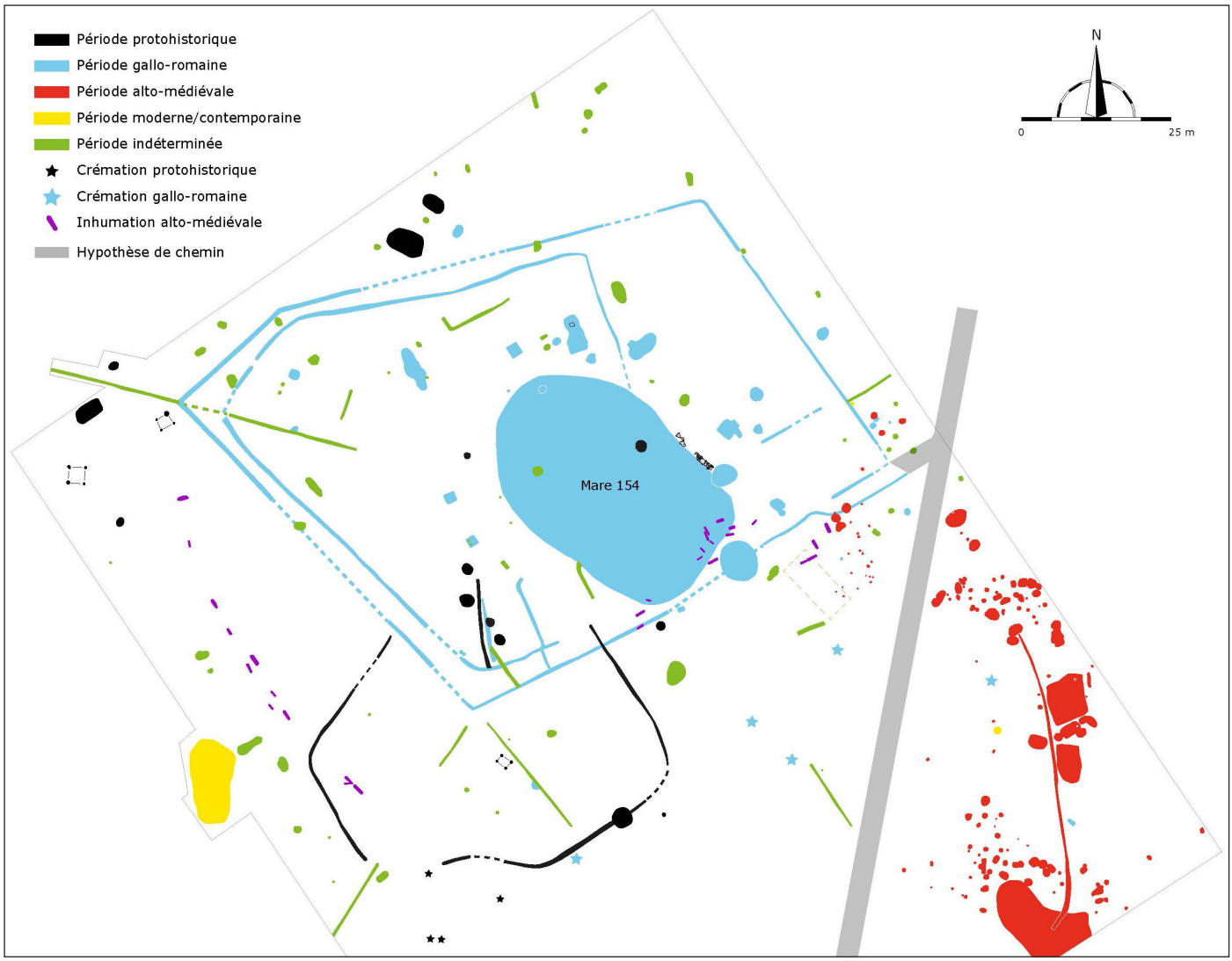

Fig. 2 – Plan de masse des vestiges (DAO : D. Veyssier).

L'opération de 2012 a été menée sur une surface de 18 000 m². Des vestiges protohistoriques, dont la datation s'échelonne entre le IVe siècle et le Ier siècle av. J.-C., ont été mis au jour. Plus au nord, deux enclos fossoyés et diverses structures antiques sont aménagés à partir du Ier siècle. Entre la deuxième moitié du IVe siècle et le milieu du VIe siècle, le site semble avoir été inoccupé. Mais, à partir de la moitié du VIe siècle et le début du VIIe siècle, le plateau est réinvesti. L'habitat et le secteur artisanal se sont décalés vers l'est. En revanche, les zones à vocation funéraire ont été installées en dehors des espaces domestiques recoupant ainsi les vestiges antiques. Le site est totalement abandonné au Xe siècle.

LE SITE ANTIQUITE

Le site gallo-romain est implanté au nord-ouest de l'emprise prescrite (fig. 3). Deux enclos fossoyés, d'une superficie respective d'environ 3 400 m² et 4 500 m², ceinturent les 90 vestiges, non funéraires, associés à cet établissement. Le plus grand est daté du Ier siècle ap. J.-C., tandis que le second a été attribué à la fin du IIe siècle-début du IIIe siècle avec un abandon pendant la deuxième moitié du IIIe siècle-début du IVe siècle. Les vestiges sont dispersés à l'intérieur des enclos sans distinction chronologique. En outre, des tombes à crémation ont été repérées à l'extérieur des enclos.

Une mare de grande dimension occupe la partie centrale. À proximité immédiate, trois structures à usage culinaire (deux fours et un foyer), un cellier et une cave d'environ 10 m² ont été découverts. Le cellier a probablement été utilisé pour le stockage des grains. Le foyer, associé à une pièce attenante maçonnée, pourrait avoir servi à traiter des céréales et légumineuses nettoyées, prêtes à être cuisinées. Ces diverses structures attestent du caractère agricole du site. De plus,

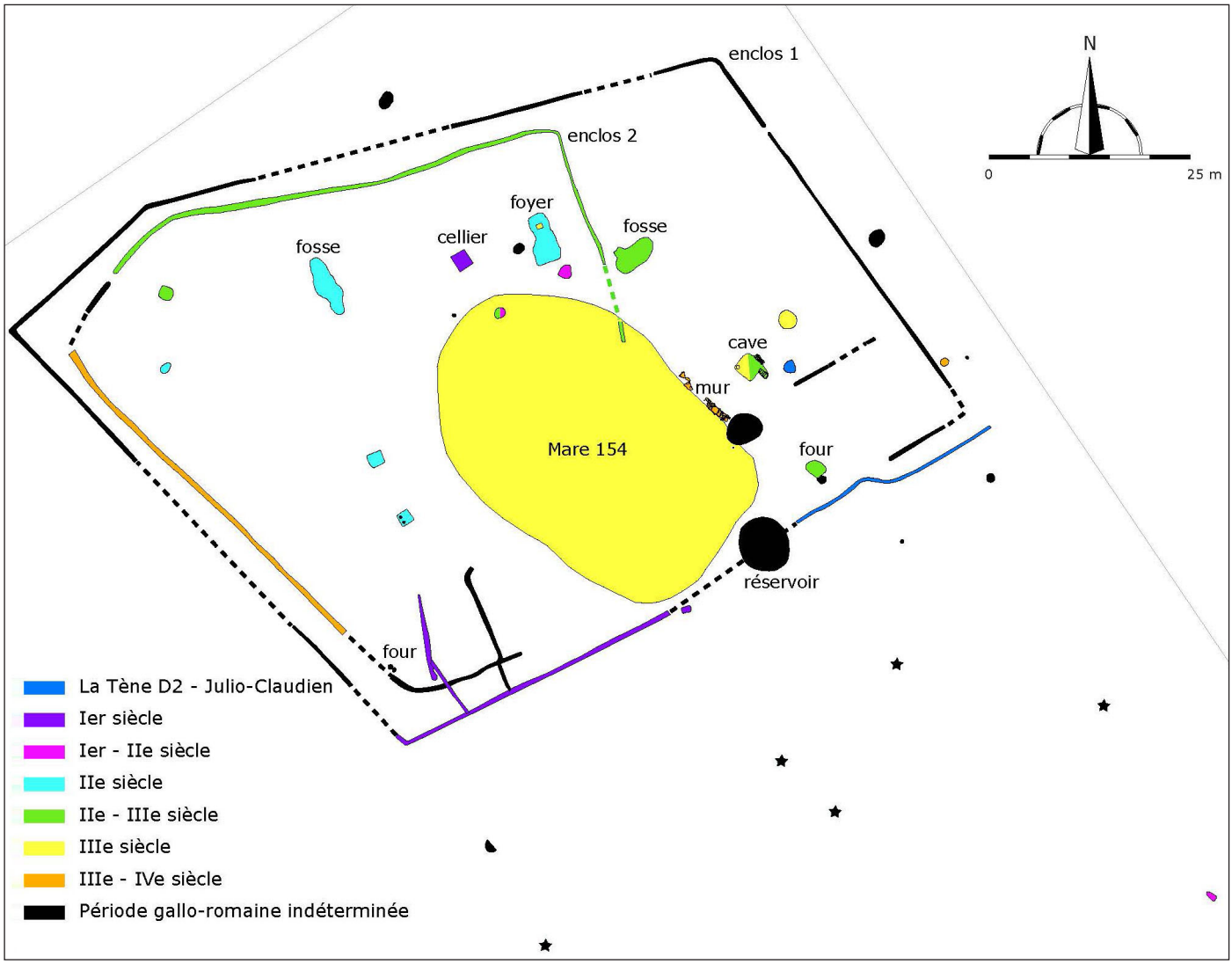

Fig. 3 – Plan phasé des vestiges gallo-romains (DAO : D. Veyssier).

l'élevage ne semble pas y être pratiqué. Toutefois, la faune consommée, notamment le porc, nous interpelle sur le niveau de vie de type « urbain » d'une population rurale[6].

Grâce à un mobilier céramique très abondant, notamment dans la mare, l'étude a, d'une part, permis de constater qu'entre la fin d'activité de l'exploitation agricole laténienne et la construction de l'habitat gallo-romain, il n'y a pas de hiatus chronologique jusqu'à son abandon au IIIe siècle, voire au début du IVe siècle. D'autre part, l'étude a mis en évidence une légère densification de l'occupation après la fin du Ier siècle. Le nombre de structures datant du IIe siècle augmente effectivement mais reste encore très modeste. Enfin, elle a aussi relevée la présence d'importations de céramiques lointaines dès le début de l'occupation antique.

LA MARE

La mare 154 a été aménagée au centre du site antique et l'habitat semble s'être organisé autour d'elle. De forme ovalaire, elle est orientée nord-ouest/sud-est et atteint près de 1 200 m². Sa profondeur n'excède pas 0,65 m. Son remplissage est composé d'un limon argileux brun foncé à noir, hétérogène et compact, avec des poches de sédiment orangé. De nombreux charbons de bois, des blocs de calcaire de différentes tailles, des fragments de tuiles et des nodules de terre cuite ont été observés.

La bordure nord/nord-ouest de la mare est délimitée par un niveau composé de petits blocs de calcaire et de silex. Sur le côté est, une portion de mur de 8,50 m. de long et près de 1 m. de large a été découvert. Une seule assise de blocs de calcaire, avec quelques fragments de tuiles, est conservée. Dessous, la tranchée de fondation a livré des tessons datés du IIIe siècle. Ce mur est parallèle à la mare et pourrait correspondre à un aménagement de la berge pour retenir l'eau.

La mare a livré une grande quantité de mobilier métallique ainsi que de la céramique attestant de son utilisation entre la première moitié du IIIe siècle et le début du IVe siècle.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CORPUS D'OBJETS

Le corpus d'objet métallique présenté ici illustre uniquement le mobilier restauré en fer, quelques artefacts en alliage cuivreux et des pièces métalliques fragmentaires non-identifiables. Quant aux clous, ces derniers ont seulement fait l'objet d'un inventaire et ne figure pas dans le présent catalogue. Ce corpus est largement dominé par la présence

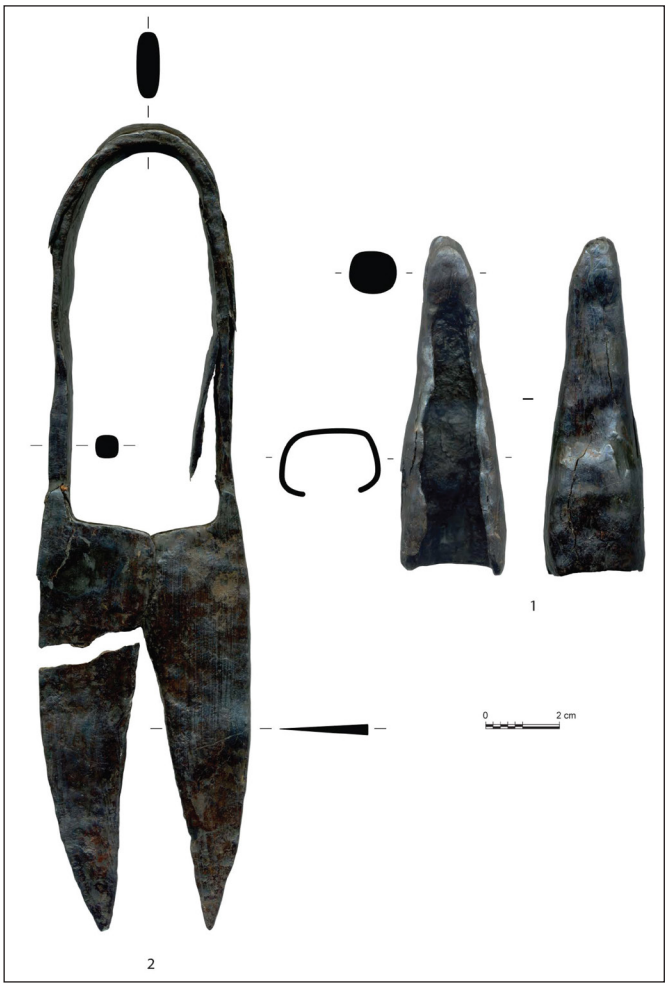

Fig. 4 – Objets laténiens de Lévignen (crédit V. Legros).

de mobilier de la période antique, précisément daté du IIIe siècle de notre ère. On note toutefois la présence de deux artefacts laténiens, un éventuel talon de lance ou bien une dent de herse **(fig. 4-1)** et une paire de forces **(fig. 4-2)**, et de quelques objets de la période carolingienne **(fig. 12-41 à 44)**.

Quant à la phase d'occupation antique, de nombreuses catégories fonctionnelles sont représentées.

Armement

Quatre pièces métalliques matérialisent ce registre. Il s'agit d'un fer de javeline à douille fendue de section circulaire et à lame de section carrée **(fig. 5-1)**, d'une probable lance à lame brisée **(fig. 5-2)**, d'un fer d'arme de jet **(fig. 5-3)** et d'une pointe de flèche **(fig. 5-4)**. Pour cette dernière, n'excluons pas qu'il puisse s'agir d'une spatule. Plusieurs exemplaires

(6) Frère et Yvinec 2009.

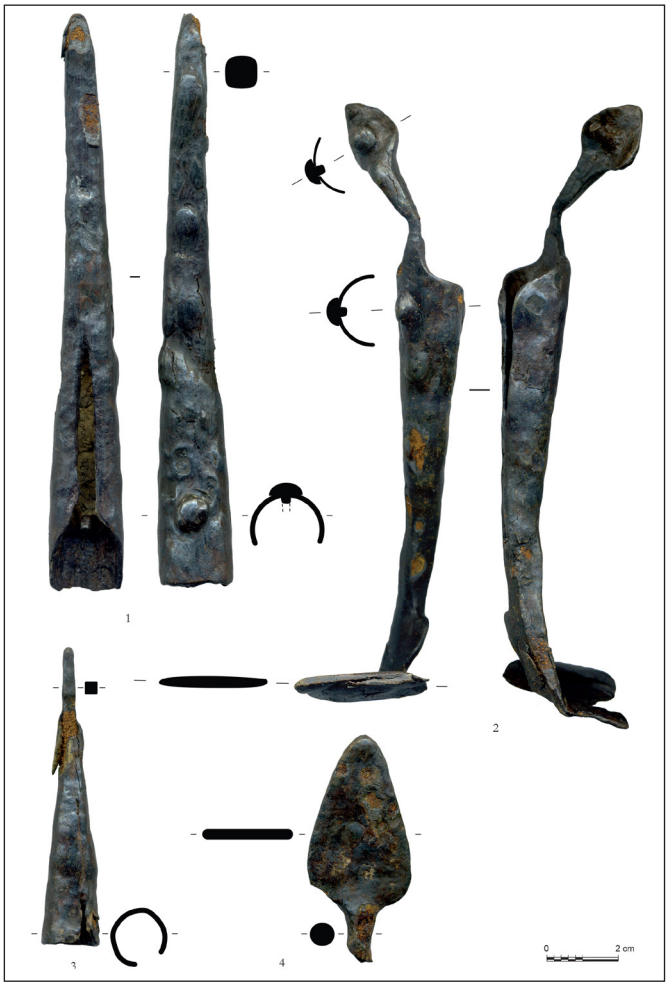

Fig. 5 – Armement antique de Lévignen (crédit V. Legros).

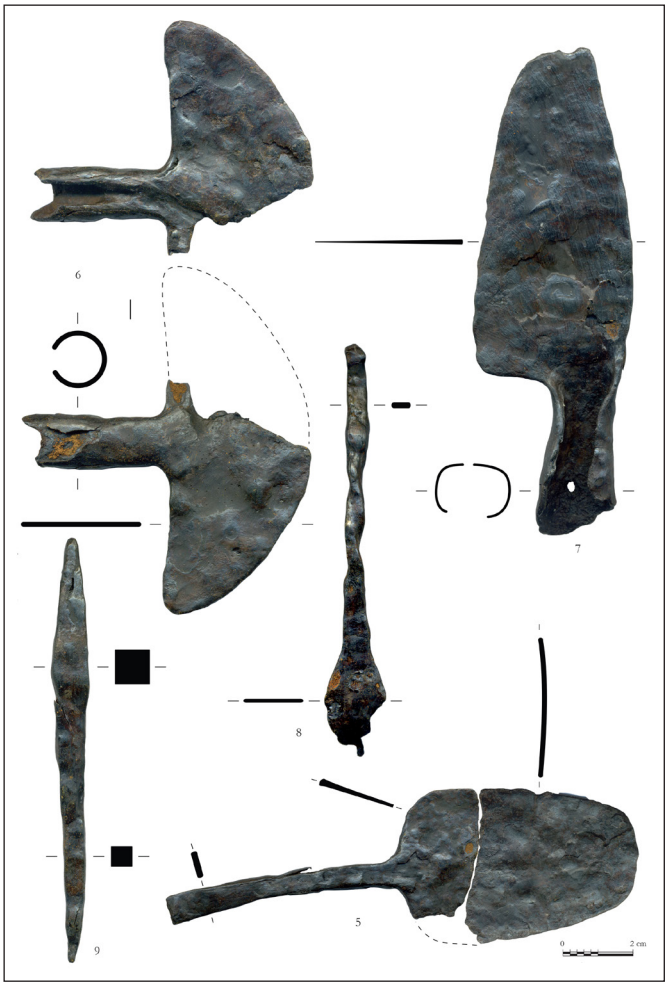

Fig. 6 – Outillage divers de Lévignen (crédit V. Legros).

similaires ont été retrouvés sur le site de Bavay (Nord) sur le site de l'ancienne sablière Lenglet et sur le Forum antique[7]. Concernant la pointe de flèche, un bon parallèle a été localisé sur le site de la Butte de l'Eglise à Isle-Aumont (Aube) mais dans un contexte carolingien[8].

Outillage

En ce qui concerne l'outillage et l'équipement, ces derniers sont quantitativement riches et très diversifiés.

Le premier outil est certainement un couperet en fer à douille ouverte percée latéralement d'un trou permettant de solidariser l'outil sur un élément de préhension par l'intermédiaire d'un clou **(fig. 6-7)**. Sa lame est asymétrique et son dos convexe et sa pointe est brisée.

Un autre outil en fer **(fig. 6-6)** présente une douille ouverte de section circulaire et se prolonge sous la forme d'une tôle semblable à quart d'ovale. Brisé, il semblerait qu'une portion importante soit manquante et qu'une symétrie évoquée sur la figure puisse être envisageable. Dans ce cas, il s'agirait d'une demi-lune employée pour le traitement des peaux postérieurement à l'usage du paroir. En effet il s'agit d'un outil essentiel aux artisans du cuir, servant à débarrasser les peaux des restes de viande ou de graisse, du côté chair, ou à la découpe du cuir.

Une tige en fer **(fig. 6-8)**, du fait de son manche torsadé pourrait correspondre à un croc ou fourchette à chaudron, la torsade servant alors d'évacuateur de chaleur. Le petit appendice filiforme visible à sa base pourrait correspondre à l'une des dents.

En revanche, la tige en fer bipartite **(fig. 5-9)** de section carrée mesurant 12,4 cm de long peut être identifiée comme mèche à forêt[9]. La portion effilée correspond à la soie de

(7) Carmelez 1986 ; Loridant 1991, p. 71 ; Chavagnac 2021, fig. 7, 11.
(8) Scapula 1975, p. 196, fig. 94.
(9) Duvauchelle 2005, p. 54.

l'outil et la plus courte à la partie active qui, actionnée par un archer, permet de percer la matière, le bois, par effet d'arrachement successif généré par les quatre arêtes. Un exemplaire semblable a été localisé à Bad Homburg, Saalburg (Allemagne)[10].

Fig. 7 – Herminettes et marteaux de Lévignen (crédit V. Legros).

Le travail du bois est également matérialisé par une herminette en fer à panne tronconique et à table finement renflée **(fig. 7-10)**. L'œil, d'emmanchement de forme tubulaire, est massif. La lame présente une inflexion marquée s'élargissant vers une extrémité aménagée d'une section en biseau externe. Ce dernier semble notamment être potentiellement configuré pour équarrir des grumes. Cette hypothèse peut être formulée compte tenue de l'inflexion de la lame. Cette disposition permettait sans doute, à l'instant de la percussion, d'être quasiment parallèle surface de la grume et de la mettre en forme en prélevant la matière copeau par copeau à l'image d'un rabot, d'où l'aménagement d'un biseau externe qui, dans le cas contraire, viendrait se planter sèchement dans la grume. La panne, tout en permettant d'équilibrer le fer de l'outil, devait servir en percussion lancée à figer le chevillage. Elle peut appartenir à une herminette du type 1 dans la classification de Duvauchelle ou du type B16 de Manning[11]. La finesse de son travail, la situe entre la hache et le rabot; son maniement exige d'ailleurs moins de force que d'habileté et de précision[12]. Ce type d'herminette apparaît sur les monuments funéraires de certaines régions (Italie, région lyonnaise), placés « sub ascia ». L'ascia, outil de menuisier, avait donc une valeur symbolique qui a été examinée en détail par plusieurs auteurs[13]. Le fragment d'une table tronconique brisée de même dimension indique la présence au sein de la caisse à outils d'une seconde herminette **(fig. 7-11)**.

Les deux fers de marteau **(fig. 7-12-13)** servaient pour le petit-œuvre et le cloutage. Ces derniers pouvaient également s'employer en dinanderie, charpenterie et autres métiers nécessitant l'emploi d'un outil à percussion. Des fers de marteau approchants ont été découverts à Bad Homburg, Saalburg (Allemagne)[14] et à Hod Hill dans le Dorset (Grande-Bretagne)[15].

Enfin, une pelle de foyer ou une palette en fer **(fig. 5-5)**, doté d'une longue soie très effilée et forgée quasiment dans l'axe du dos de la lame, arbore une forme asymétrique.

Domaine économique

Le domaine économique est illustré par un plateau de balance formant une tôle en fer de forme circulaire concave dotée de quatre anneaux équidistants **(fig. 8-15)** confectionnés à partir d'une excroissance latérale repliée en de telle sorte à former un anneau orthogonale. L'un d'entre eux comporte un second anneau enchâssé. Ce type de plateau de balance des III^e^-IV^e^ siècle apr. J.-C. se rencontre à Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire)[16], à Lournand (Saône-et-Loire)[17] ou à Paulhan (Hérault)[18].

Au sein de la même unité stratigraphique (St. 154), peut s'associer un poids en fer de balance semblable par ailleurs

(10) Pietsch 1983, n°336-339, 341-342.
(11) Duvauchelle 2005 ; Duvauchelle 1990 ; Manning 1985.
(12) Duvauchelle 1990, p. 19-20.
(13) Thévenot 1953 ; Audin, Couchoud 1954.
(14) Pietsch 1983, n°336-339, 341-342.
(15) Manning 1985, pl. 2, A7.
(16) Guillaumet 1999, p. 177-180, pl. 138, n°8
(17) Tremblay 2019.
(18) Fouilles St. Mauné, inv. 999.17.33, base Artefacts.

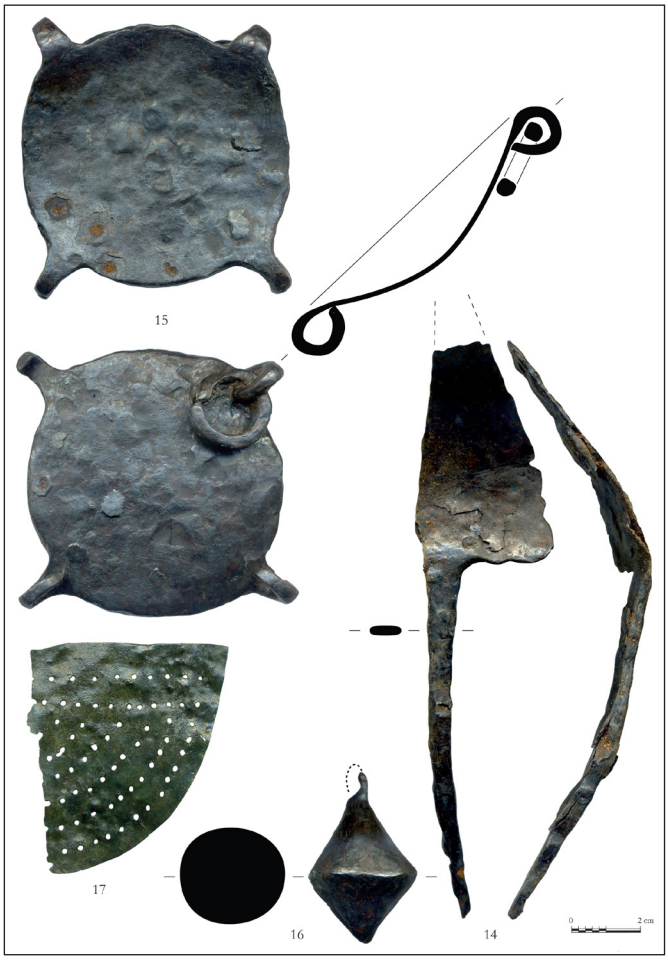

Fig. 8 – Mobilier lié aux domaines économique et domestique de Lévignen (crédit V. Legros).

à un fil à plomb **(fig. 8-16)**. S'il s'agit d'un poids, il pourrait être associé à un type de balance dénommé statera. Elle se compose d'une tige (*scapus*) qui fait office de levier grâce à un crochet de suspension situé à proximité de l'une de ses extrémités. Entre ces deux éléments (suspension et extrémité) sont fixés sous le levier un ou plusieurs crochets à émerillon auxquels on suspend l'objet à peser ou le plateau. La plus grande portion de levier comporte une série d'inscriptions (*puncta*) qui à l'aide d'un peson (*aequipondium*) se déplaçant permet la lecture du poids. Ce type de balance pouvait comporter deux côtés. Lorsque le côté du faible se trouve retourné vers le haut, cela signifie que le crochet de suspension utilisé correspond à celui qui se trouve le plus éloigné du crochet de charge. Selon le principe du levier, le changement de position du point d'appui implique une variation du poids à soulever. Donc le côté du fort, ou le crochet de suspension est rapproché du crochet de charge, permettait la pesée d'une charge plus lourde. La fabrication de ce type de balance implique l'utilisation d'une valeur étalon afin de pouvoir définir la graduation (*puncta*) en fonction d'un peson à curseur mobile. Celui-ci demeure strictement associé à la balance. Un changement de peson, s'il n'affiche pas le même poids, rend l'utilisation de la balance inopérante en termes de pesée fiable. Des poids similaires ont été découverts à Bavay sur le Forum antique[19] ou encore à Vertault (Côte-d'Or)[20].

Domaine domestique

L'équipement domestique est peu représenté hormis un couteau en fer à longue soie très effilée **(fig. 8-14)** forgée quasiment dans l'axe du dos de la lame arborant une forme asymétrique. Ce type de couteau se rencontre dans une littérature abondante pour la période antique[21]. On peut également citer un fragment de passoire en alliage cuivreux **(fig. 8-17)**. Notons également la présence d'un artefact pouvant correspondre à une sorte de grattoir **(fig. 9-18)** de par sa configuration[22]. Outil pour le grattage lors du torchis ou bien nettoyage de la sole et de l'âtre, formuler une attribution fonctionnelle de ce dernier paraît toutefois hasardeuse. Enfin, l'épaisse tôle en fonte **(fig. 9-23)** peut correspondre à un récipient susceptible d'être porté au feu.

On peut également évoquer un bassin en alliage cuivreux **(fig. 10-30)**. Il présente un diamètre d'environ 23 cm pour une hauteur de 7 cm ce qui correspond à un volume de 2,9 litres. Son fond est plat et la jonction avec la panse, légèrement en biais, s'effectue par un quart-de-rond. Le col est éversé et comporte une patte trapézoïdale arquée vers l'extérieur. Il s'agit certainement d'un dispositif permettant de suspendre le bassin au-dessus du foyer. Ce type de contenant est le plus souvent exhumé au sein de contextes élitaires. Cependant, on peut évoquer une autre hypothèse avec la présence de ces pattes à l'extérieur qui rappellent celles que l'on retrouve sur des plateaux de balance en alliage cuivreux datés du III^e^ siècle apr. J.-C. comme c'est le cas à Vertault (Côte-d'Or)[23].

Une plaque en fer de forme sub-trapézoïdale percée de six trous circulaires longeant les bords longs peut être

(19) Boucher, Oggiano-Bitar 1993, n°160.

(20) Feugère 1994, p. 139-141.

(21) Gavrel 1995 ; Gilles 2016 ; Ronco 1991 ; Manning 1985 ; Turgis 2025.

(22) Boucard 2014, p. 195.

(23) Feugère 1994, p. 139-141.

mentionnée **(fig. 9-19)**. Ces derniers sont répartis à distance égale de part et d'autre. Il s'agit éventuellement d'une contre-plaque de boucle vestimentaire ou bien d'une tôle de renfort pour menuiserie formant à l'origine une section générale en forme de « L » d'après l'arrachement visible sur le côté le plus court. Ce type d'aménagement est également attesté en tant que renforts d'angle pour les contenants mortuaires en bois comme c'est le cas à Mušov, Königsgrab (ocr. Breclav) (République Tchèque) dans une tombe royale germanique des IIe-IIIe siècles[24].

Fig. 9 – Quincaillerie et huisserie de Lévignen (crédit V. Legros).

Quincaillerie

Le registre de la quincaillerie s'illustre de quelques anneaux, circulaires **(fig. 9-27 à 29)** ou bien oblongs **(fig. 9-26)**, ainsi que d'un maillon en forme de huit **(fig. 9-25)**. Ces derniers sont souvent employés pour soutenir des dispositifs liés à l'éclairage (lampe à suif et à huile) du fait que les chaînes constituées de maillons de ce type sont bien plus stables. Le système d'émerillon **(fig. 9-24)** peut s'y associer. Les anneaux, aux nombres de quatre individus présentent pour trois d'entre eux une forme circulaire dont les diamètres oscillent entre 4,2 et 4,6 cm. Les anneaux 26 et 28 présentent un recouvrement partiel du jonc. Il s'agit très probablement de système de suspension, peut-être pour plateau de balance.

Huisserie

Pour le reste, une penture, probablement de coffre est recensée **(fig. 9-20)**, ainsi qu'en plaque sub-losangique percée de six trous en périphérie **(fig. 9-19)** susceptible, et sans assurance, de correspondre à une plaque de renfort pour menuiserie. Enfin, l'objet en fer **(fig. 9-22)** correspond probablement à une quelconque armature matelassé recevant un cuir ou un tissu de couverture. L'idée d'un quelconque lien structurel avec le harnachement du type collier d'épaule n'est pas satisfaisante.

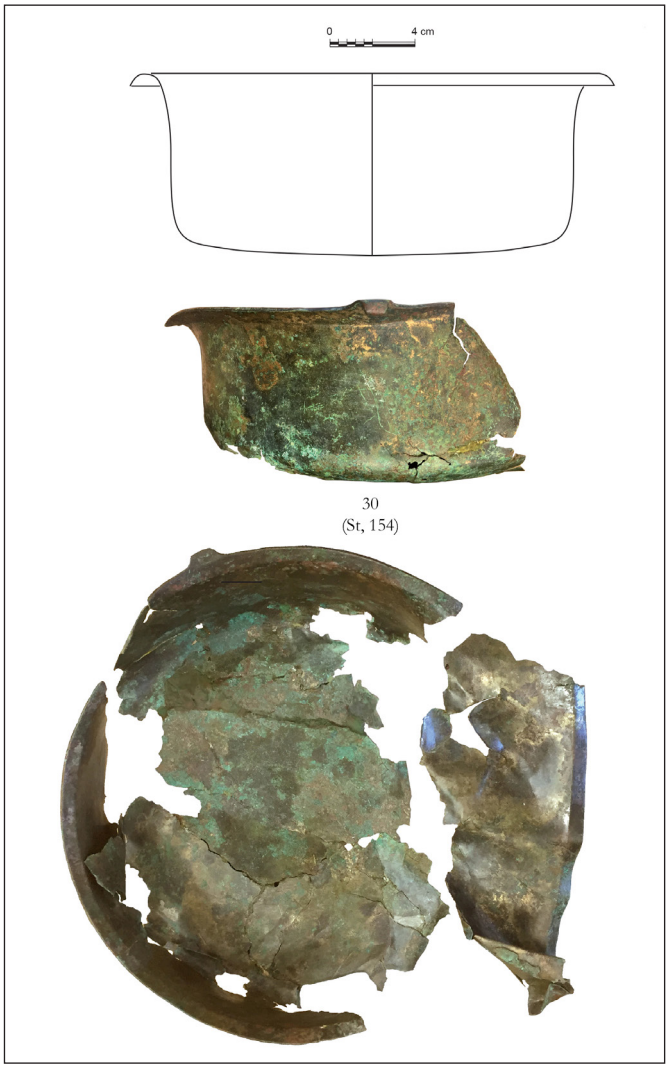

Fig. 10 – Bassin ou plateau de balance en alliage cuivreux de Lévignen (crédit V. Legros).

Serrurerie

La serrurerie compte quatre artefacts : une clé, une clavette et deux pêne-ressorts.

La clé bimétallique à préhension en alliage cuivreux mesure 5,9 cm de long **(fig. 11-31)**. Son anneau, de forme arquée aux extrémités, est marqué par un quart de volute entrante dont l'extrados repose sur une tôle oblongue. Sa tige est en fer de section circulaire massive et le panneton est absent. Un exemplaire similaire a été retrouvé à Mâlain sur le site de La Boussière (Côte-d'Or)[25] appartenant à un type courant du Ier au IVe siècle apr. J.-C.

La clavette en alliage cuivreux fait 7 cm de long **(fig. 11-34)**. Elle constituée d'une tête de section sphérique arborée d'une base en disque soulignée d'une gorge périphérique, elle-même surmontée d'un élément sub-conique, puis d'une terminaison bouletée rehaussée d'une collerette. A l'opposé et dans l'axe, se développe une tige de section oblongue sur 4,3 cm. La partie distale et percée d'un trou permettant de recevoir un élément rapporté du type goupille venant solidariser l'assemblage. Elle s'apparente à un type de clavette courant du Ier au IVe siècle apr. J.-C. comme à Vendeuil-Caply (Oise)[26].

Enfin, les tôles en fer correspondent à des pêne-ressorts en fer **(fig. 11-32-33)**. Cet organe de sécurité est identifié comme ressort de cadenas. Il est confectionné à partir d'une tôle rectangulaire en fer repliée sur elle-même. L'une des extrémités comporte un ajour circulaire permettant d'y enchâsser un crampon de fixation ou un anneau fixe ou mobile. Dans le détail, la portion repliée en vis-à-vis est découpée longitudinalement en deux ou trois lamelles parallèles faisant office de ressort. Le principe technique de fermeture est basé sur l'insertion du pêne dans une ouverture rectangulaire aménagée latéralement dans le cadenas. Sa dimension en largeur est plus restreinte que celle du pêne lorsque le ressort n'est pas sous tension. Pour fermer, on introduit le pêne dans l'ouverture jusqu'à ce que les extrémités du ressort se libèrent à l'intérieur du cadenas. Le pêne ne peut être retiré, puisque solidaire du ressort, il est bloqué par les extrémités des lamelles reposant contre la paroi interne du cadenas. L'ensemble est verrouillé sur l'élément devant être maintenu en position de fermeture par une chaîne, un anneau ou une tige dont la boucle distale enserre l'ajour du pêne. Dans le cas de cadenas de petites dimensions ou d'entraves, une branche curviligne articulée comporte sur l'extrémité un œillet rectangulaire qui vient se positionner face ou dans l'ouverture

Fig. 11 – Eléments de serrurerie de Lévignen (crédit V. Legros).

du cadenas. L'œillet et l'ouverture sont successivement traversés par la course du pêne-ressort qui verrouille l'ensemble lorsqu'il est enchâssé jusqu'au bout de sa course. Afin d'ouvrir le cadenas, la clé adaptée comporte un panneton formant une boucle rectangulaire. Son insertion dans une ouverture, opposée ou latérale, permet de rabattre au fur et à mesure les lamelles contre la paroi du pêne. Ce dernier peut alors être retiré. Afin d'augmenter l'inviolabilité du cadenas, plusieurs aménagements sont envisageables. La section du pêne peut-être masquée lorsque l'ensemble est fermé. Cette précaution empêche la duplication d'une clé aux proportions requises. De même, la présence d'ergots disposés dans l'axe de la course du panneton contraint le ce dernier à disposer de cannelures et de découpes précises. A défaut, la clé vient buter contre ces aménagements. Trois exemplaires identiques de pêne-ressort figurent dans l'ouvrage d'Hofmann[27].

(25) Roussel 1988, p. 103, pl. 31, n°298.
(26) Giraudo 2018, 179, pl. 13.
(27) Hofmann 1959, n°16, pl. XXX, fig. 9, p. 3.

Domaine personnel

Le domaine personnel est notamment matérialisé par une pince-à-épiler en alliage cuivreux **(fig. 12-37)**. De simple facture, elle est constituée d'une lamelle de 0,4 cm de large repliée en vis-à-vis en aménageant une boucle dans la partie médiane. Ce dispositif fait office de ressort. Deux inflexions entrantes sont notables aux deux-tiers de sa longueur, aménagement permettant de positionner les zones distales l'une en face de l'autre lors de la pression nécessaire pour prélever l'élément à arracher ou bien à extraire.

La clochette en alliage cuivreux **(fig. 12-38)** présente une section circulaire au profil épaulé. La présence de deux percements centrés sur la surface sommitale permettait à l'origine d'y glisser un anneau à des fins de suspension tout en maintenant le battant interne. La fonction de la clochette est intrinsèquement liée la protection des personnes contre les mauvais sorts. Elle est dite apotropaïque. Ce type de clochette apparaît dès la fin du Ier siècle av. J.-C. et perdure jusqu'aux IIIe-IVe siècle apr. J.-C. Plusieurs parallèles peuvent être évoqués à Amiens[28] ou encore à Clermont-Ferrand[29].

L'épingle en alliage cuivreux **(fig. 12-39)** est dotée d'un corps de section circulaire dont la tête dispose d'une spatule à vocation de cure-oreille. Elle semble avoir été repliée volontairement. Contrairement à d'autres exemplaires, sa surface ne comporte aucun décor. Elles sont courantes à partir de la fin du IVe siècle.

Enfin, la fibule en forme d'Oméga **(fig. 12-40)** en alliage cuivreux comporte des extrémités plates et enroulées sur elles-mêmes. Elle présente un jonc de section circulaire sur les portions latérales et sub-losangiques en sommet. L'ardillon, coulissant à l'origine, est absent. Cette fibule appartient au type Feugère 30e2 courant au Ier siècle apr. J.-C. voire au type 30d1 qui apparaît dès le IVe siècle[30].

Un lot d'objets de la période carolingienne

Trois artefacts sont associés à la période carolingienne.

Il s'agit en premier lieu d'un couteau en fer à lame sub-symétrique à couverture moyenne **(fig. 12-41)**. Son tranchant est à peine bombé et son dos subrectiligne est marqué au dos de la pointe d'un segment légèrement concave. La liaison soie-lame est marquée par un pan oblique et lame présente un dos et un tranchant convergeant. Cette configuration est largement visible sur les couteaux de la fin de la période mérovingienne (MR3) et de la période carolingienne[31].

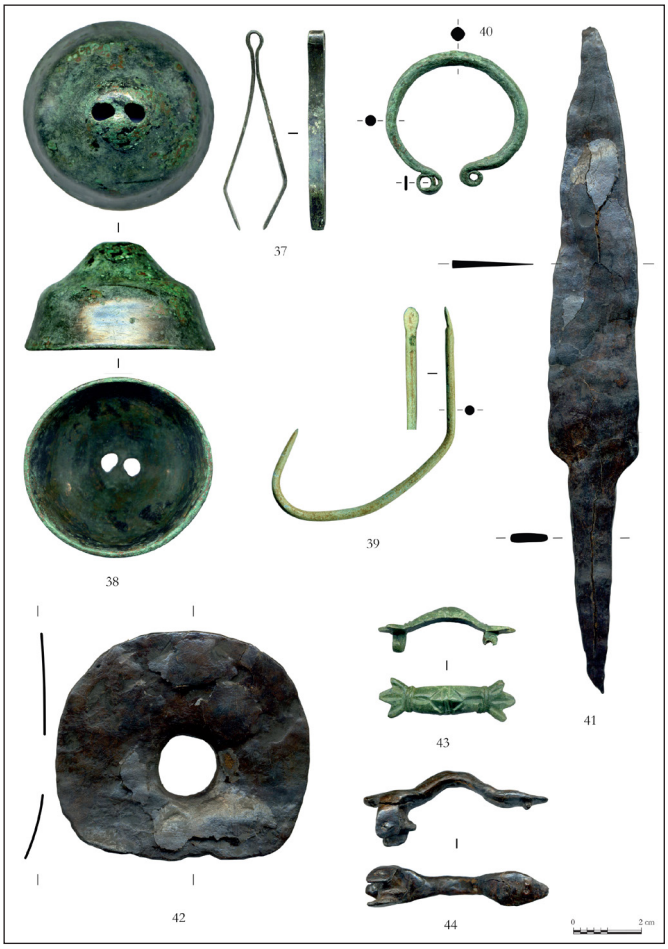

Fig. 12 – Objets antiques liés au domaine personnel (n°37 à 40) et quelques objets carolingiens (n°41 à 44) de Lévignen (crédit V. Legros).

Cette phase chronologique s'accorde également avec la typologie de la fibule ansée symétrique en alliage cuivreux **(fig. 12-43)**. Appartenant au type XIIA de Thörle[32], elle présente des plateaux aux extrémités tripartites. Elle peut être datée du IXe siècle. Quant à l'élément sub-discoïde en fer au profil légèrement fléchi et percé au centre d'un ajour circulaire, aucune interprétation fiable ne peut être avancée.

La fibule ansée symétrique en fer **(fig. 12-44)** comporte des extrémités de forme sub-losangiques et sa voûte est étroite. La charnière est constituée de deux tôles quadrangulaires disposées en vis-à-vis et enchâssées en leur centre d'un axe de rotation en fer. À l'opposé, la présence du porte-ardillon

(28) Canny, Thuet 2011, 257, fig. 41, n°1378 ; Turgis 2025, vol. catalogue APDS1342.
(29) Ducreux, Alfonso, Mille 2021, fig. 11 n°62.
(30) Feugère 1985.
(31) Martin 2011, p. 128.
(32) Thörle 2001, pl. 56.

n'est suggérée que par un petit reliquat métallique. Rarement, les fibules sont confectionnées en fer et ce cas reflète la diminution constatée de la part des alliages cuivreux au sein des corpus des IXe et Xe siècles.

CONCLUSION

L'intérêt de ce corpus réside avant tout dans le fait que l'ensemble des ferreux ait été restauré. Si les radiographies concèdent un visuel morphologique général, la restauration révèle quant à elle des détails techniques qui, au premier abord paraissent anodins. Ce n'est qu'à partir d'analyses comparatives de grandes séries issues de zones géographies assez vastes que l'on note l'apparition quasi-simultanée de dispositifs propices à augmenter la productivité. Ce schéma s'opère notamment pour la paire de force par une plus grande élasticité du ressort sous forme d'une lamelle à la Tène finale (fig. 4-2) et ce, jusqu'au IVe siècle de notre ère. Ce ressort redevient une simple tige dans le courant de la période mérovingienne et se redéploye en lamelle dans le courant du IXe siècle. Il en est ainsi pour l'ensemble de l'outillage.

Le second apport scientifique du corpus est illustré par l'assemblage d'outils provenant de la structure 154 correspondant à une mare datée du IIIe siècle. Ce lot comprend deux marteaux, deux herminettes, une pelle, une sorte de racloires, une demi-lune, une mèche, un éventuel couteau de forces à tondre. Cela nous conduit à la thématique de la caisse à outils. Comportait-elle l'outillage d'un corps de métier spécialisé ou bien s'agissait-il de celle employée pour les réparations et réfections du quotidien ? Au-delà de cette problématique, rappelons que le mobilier s'est retrouvé disséminé au sein d'une structure d'environ 800 m².

CATALOGUE DU MOBILIER

Figure 5

1. Fer de javeline à douille fendue de section circulaire et à lame de section carrée. Présence à l'opposé de la fente d'un clou de fixation à tête de forme hémisphérique. L. 16,7 cm et diam. 2,1 cm. St. 154, iso 14.

2. Douille ouverte en fer de forme tronconique se prolongeant à sa base par un élément sub-rectangulaire plat replié en angle droit, peut-être accidentellement. Partie active difficilement interprétable. Entrée de douille marquée par des bords en quart-de-rond se prolongeant sous une forme de lamelle de section en tiers de cercle dont l'extrémité à caractère foliacé est doté sur sa face externe de second clou de fixation à tête hémisphérique. L. 16,8 cm. St. 154.

3. Fer d'arme de jet à douille conique fermée et à pointe effilée. Pas de trace de fixation visible. Ce type de pointe effilée pourrait s'apparenter à un talon de lance. L. 8,2 cm et l. 1,5 cm. St. 154, iso 4-1.

4. Probable pointe de flèche à feuille sub-triangulaire. Douille brisée dont il ne subsiste que la tige intermédiaire. L. 6,3 cm et l. 2,9 cm. St. 154, iso 8-1.

Figure 6

5. Tôle en fer de section transversale épaisse et légèrement concave de forme ovalisée dont l'une des extrémités est brisée. L'élément de préhension en fer de section oblongue est marqué par un étrécissement régulier. Sa partie distale est brisée et s'associe au négatif de l'un des bords d'une autre tôle. Ainsi, au total cet ustensile, manifestement une pelle, mesurerait environ 27,2 cm de long. Il s'agit probablement d'une pelle de foyer ou d'une palette. St. 154, iso 4.

6. Outil en fer à douille ouverte de section circulaire semblable à un ciseau dont la partie active forme un demi-cercle. Il pourrait s'agir d'une demi-lune pour le traitement des peaux postérieurement à l'usage du paroir ou bien d'un couteau à pied. L. 8,7 cm, l. 10,6 cm et d. 1,6 cm. St. 154.

7. Couperet en fer à douille ouverte percée latéralement d'un trou permettant de solidariser l'outil sur un élément de préhension par l'intermédiaire d'un clou. Lame asymétrique et dos convexe. Pointe brisée. L. 16,5 cm, l. 5,4 cm et d. 2,4 cm. St. 154, iso 12.

8. Tige en fer de section oblongue marquée par une torsade, dispositif employé comme évacuateur de chaleur. Extrémité évasée présentant le reliquat d'une excroissance effilée permettant éventuellement d'attribuer l'artefact à une fourchette à chaudron. L. 13,9 cm. St. 154, iso 8.

9. Mèche ou foret en fer bipartite de section carrée. La portion effilée correspond à la soie de l'outil et la plus courte à la partie active qui, actionnée par un archer, permet de percer la matière, le bois, par effet d'arrachement successif généré par les quatre arêtes. L. 12,4 cm. St. 154.

Figure 7

10. Herminette en fer pour charpentier à panne tronconique à table finement renflée. Œil d'emmanchement tubulaire et lame à inflexion marquée s'élargissant vers une extrémité aménagée d'une section en biseau. L. 23,8 cm, l. 6,1 cm et diam. 3,4 cm. St. 154, iso 9.

11. Fragment de la table tronconique d'un fer de marteau ou d'herminette. L. 4,3 cm et diam. 3,2 cm. St. 154, iso 10.

12. Fer de marteau à table sub-cylindrique à bourrelet distal renflé. Œil de forme subcirculaire et panne légèrement fléchie en profil et cintrée. L. 10,2 cm, l. 2,9 cm et diam. int. 1,6 cm. St. 154, iso 1.

13. Fer de marteau à table rectangulaire à bourrelet distal renflé. Œil de forme circulaire de faible diamètre bordé latéralement d'une surépaisseur saillante. Panne à inflexion peu marquée et base du fer quasi-rectiligne. L. 9,2 cm, l. 2,6 cm et diam. int. 1,1 cm. St. 154, iso 11.

Figure 8

14. Couteau en fer à longue soie très effilée forgée quasiment dans l'axe du dos de la lame arborant une forme asymétrique. Base de lame assez large et bien marquée. Tranchant sub-rectiligne et pointe brisée. L'attribution de ce couteau à une lame d'une paire de force en raison du prolongement soie-lame est difficilement envisageable en raison de la faible section de la zone distale de la dite soie. L. 18,1 cm et l. 3,8 cm. St. 154.

15. Tôle en fer de forme circulaire concave dotée de quatre anneaux équidistants confectionnés à partir d'une excroissance latérale repliée en de telle sorte à former un anneau orthogonale. L'un d'entre eux comporte un second anneau enchâssé. La fonction de plateau de balance peut être préférée à celle consistant à identifier l'artefact en tant que lampe à suif. L. 10,6 cm, H. 1,8 cm et diam. 7,5 cm. St. 154, iso 15.

16. Poids en fer de balance ou de file à plomb de forme biconique muni d'une excroissance filaire sommitale matérialisant la présence à l'origine d'un anneau de suspension. H. 5,1 cm et diam. 2,9 cm. St. 154, iso 13.

17. Fragment d'un quart de passoire en alliage cuivreux de forme circulaire à l'origine. La tôle est perforée d'une série d'ajours millimétriques formant six alignements disposés en arcs de cercle concentriques bordés latéralement de deux séries rectilignes. L. 6,5 cm et l. 5,6 cm. St. 154, iso 18.

Figure 9

18. Artefact en fer constitué d'une tige sub-circulaire dont la section intermédiaire s'élargit progressivement en formant des méplats latéraux. Sur l'une des extrémités, une tôle sub-trapézoïdale est infléchie quasiment à angle droit. À mi-hauteur de la tige est enchâssé un anneau. Ce dernier, figé par la corrosion et semblerait correspondre au cerclage du manche. Sa morphologie générale incite à éventuellement caractériser l'objet en tant que racloir dans un cadre culinaire ou bien destiné à couper la pâte dans la maie ou le pétrin et à racler les contenants pour en assurer la propreté et l'hygiène. L. 8,1 cm. St. 154, iso 6.

19. Plaque en fer de forme sub-trapézoïdale, est percée de six trous circulaires longeant les bords longs. Ces derniers sont répartis à distance égale de part et d'autre. Il s'agit éventuellement d'une contre-plaque de boucle vestimentaire ou bien d'une tôle de renfort pour menuiserie formant à l'origine une section générale en forme de «L» d'après l'arrachement visible sur le côté le plus court. L. 8,6 cm et l. 4,8 cm. St. 154.

20. Double penture en fer aménagée dans l'axe longitudinale de quatre percements circulaires dont l'un d'entre eux était encore enchâssé d'un clou à travers ces deux tôles longilignes. L. 14,3 cm et l. 7,3 cm. St. 154.

21. Tige en fer de section oblongue et légèrement renflée, s'effile vers une pointe brisée. Sur la seconde extrémité, un anneau sub-discoïde épais est aménagé. Cette tige, était probablement fichée dans un support vertical en bois à des fins de suspension ou bien munie à l'origine sur sa pointe d'une inflexion à angle droit en tant que crochet, en témoignerait l'arrachement de sa portion distale. L. 12,2 cm et l. 1,8 cm. St. 154, iso 7.

22. Objet en fer, constituée de deux barres de section rectangulaire épaisse repliées symétriquement en forme de «U» inversé, disposées en vis-à-vis et rendues solidaire par deux courtes barres de même section. L'usage hypothétique de ce dispositif serait susceptible de correspondre à une âme en métallique susceptible d'être recouverte d'un contenant en cuir au sein duquel de la paille compressée, ou tout autres contenues de même nature y avait été disposée. Cette configuration générale pourrait alors correspondre à un collier d'épaule ajustable sur un équidé, et plus semblablement adapté à un âne ou à un mulet. H. 18,2 cm, L. 13,3 cm et l. 6 cm. St. 154, iso 8.

23. Fragment de tôle en fer de forme sub-trapézoïdale. Il est percé d'un ajour circulaire et bordé d'une surépaisseur. Cette configuration permet de conforter la pérennité de ce dispositif consécutif à l'usure en ce point du système de suspension qui, dans le cas contraire aurait tendance à fragiliser ce point de contact. L. 10,8 cm et l. 9,2 cm. St. 204.

24. Tôle en fer de forme rhomboïdale concave percée au centre d'un trou circulaire de 0,4 cm de diamètre. Extrémités latérales repliées orthogonalement. Il peut s'agir d'un système d'émerillon et de tourillon fixé sur une pièce de bois. L. 4,5 cm, l. 2,4 cm et h. 3,2 cm. St. 204.

25. Maillon de chaîne en fer de forme oblongue cintré de telle sorte à former un «8», cette configuration est le plus

souvent employée pour la suspension des lampes à huile. Ce dispositif confère une plus grande stabilité contrairement aux chaines constituées de maillons de forme oblongue. L. 5,8 cm. St. 154, iso 3.

26. Anneau en fer de forme oblongue tronquée de section oblongue. L. 7,7 cm et l. 3,6 cm. St. 154, iso 2.

27. Anneau circulaire en fer de section ronde. Diam. 4,8 cm. St. 154, iso 2.

28. Anneau circulaire en fer de section ronde aux extrémités chevauchées latéralement. Diam. 4,4 cm. St. 154, iso 2.

29. Anneau en fer de section ronde. Diam. 4,2 cm. St. 154, iso 2.

Figure 10

30. Bassin ou plateau de balance en alliage cuivreux d'un diamètre reporté de 23 cm et d'une hauteur d'environ 7 cm. Fond quasi-plat, liaison fond-panse en forme de quart-de-rond, col éversé en demi-cercle. Présence d'une excroissance formant une patte sub-trapézoïdale permettant de loger au-dessus d'un foyer le contenant sur un support métallique ou de le suspendre à l'aide d'un lien du type chaîne. Diam. 22,8 cm et h. 8,5 cm. St. 154.

Figure 11

31. Clé bimétallique à préhension en alliage cuivreux. Anneau de forme arquée aux extrémités marquées par un quart de volute entrante dont l'extrados repose sur une tôle oblongue. à tige en en fer de section circulaire massive. H. 3 cm et L. 5,9 cm. St. 154, iso 15.

32-33. Pêne-Ressort en fer. Cet organe de sécurité est identifié comme ressort de cadenas. Il est confectionné à partir d'une tôle rectangulaire en fer repliée sur elle-même. L'une des extrémités comporte un ajour circulaire permettant d'y enchâsser un crampon de fixation ou un anneau fixe ou mobile. L. 12,5 cm et l. 2,9 cm. St. 154.

34. Clavette en alliage cuivreux de coffre constituée d'une tête de section sphérique arborée d'une base en disque soulignée d'une gorge périphérique, elle-même surmontée d'un élément sub-conique, puis d'une terminaison bouletée rehaussée d'une collerette. A l'opposé et dans l'axe, se développe une tige de section oblongue sur 4,3 cm. La partie distale et percée d'un trou permettant de recevoir un élément rapporté du type goupille venant solidariser l'assemblage. L. 7 cm et l. 2,3. St. 154.

35. Tôle décoration en alliage cuivreux repliée sur elle-même. Angles tronqués et présence de percements prévus pour son rivetage. L. 4,4 cm et l. 3,1. St. 154.

36. Clou en fer à tête plat et à lame de section rectangulaire. L. 14,6 cm. St. 154.

Figure 12

37. Pince-à-épiler en alliage cuivreux constituée d'une lamelle de 0,4 cm de large repliée en vis-à-vis en aménageant une boucle dans la partie médiane pour faire office de ressort et deux inflexions entrantes aux deux-tiers permettant de positionner les zones distales l'une en face de l'autre lors de la pression nécessaire pour prélever l'élément à arracher ou bien extraire. L. 5,8 cm et l. 1,9 cm. St. 154, iso 17.

38. Clochette en alliage cuivreux de section circulaire au profil épaulé. Présence de deux percements centrés sur la surface sommitale permettant à l'origine d'y glisser un anneau à des fins de suspension tout en maintenant le battant. H. 3,1 cm et diam. 5,5 cm. St. 207, c4.

39. Epingle en alliage cuivreux de section circulaire à tête en forme de spatule. Longueur dépliée 10,5 cm et diam. 0,35 cm. St. 154, iso 14.

40. Fibule en forme d'Oméga en alliage cuivreux. Extrémités plates et enroulées sur elles-mêmes. Section circulaire sur les portions latérales et sub-losangiques en sommet. Absence d'ardillon, coulissant à l'origine. L. 4,1 et l. 4,2 cm. St. 207, c4.

41. Couteau en fer à lame sub-symétrique à couverture moyenne. Tranchant à peine bombé et dos subrectiligne marqué au niveau de la pointe par un segment légèrement tronqué. L. 14,7 cm (lame), 5,8 cm (soie) et l. 5,2 cm. St. 226, iso 12.

42. Élément sub-discoïde en fer au profil légèrement fléchi et percé au centre d'un ajour circulaire. L. 7,4 cm et diam. int. L. 8 cm. St. 266, iso 13.

43. Fibule ansée symétrique en alliage cuivreux. Extrémités dotées de trois digitations foliacées soulignées d'une moulure transversale. Corps mouluré de figures géométriques. Porte-ardillon constitué d'une fine lamelle recourbée transversalement et axe de rotation brisé. H. 1,4 cm, L. 4,1 cm et l. 0,8 cm. St. 130-1, iso 42.

44. Fibule ansée symétrique en fer aux extrémités de forme sub-losangique et voûte étroite de section hémicirculaire. Charnière constituée de deux tôles quadrangulaires en vis-à-vis et enchâssées en leur centre d'un axe de rotation en fer. À l'opposé, la présence du porte-ardillon n'est suggérée que par un petit reliquat métallique. H. 2,5 cm, L. 5,4 cm et l. 1,5 cm. St. 246.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Audin, Couchoud 1954 :
A. Audin, P.-L. Couchoud, « L'ascia, note complémentaire », *Revue de l'Histoire des Religions,* 145, 1954, p. 18-29.

Bertin 2010 :
P. Bertin, *Lévignen (Oise), « Le Haut de Vaudemanche »,* Rapport de diagnostic, SDAO, Service Régional de l'Archéologie de Picardie, DRAC Picardie, Amiens, 2010, 40 p., 15 fig.

Bertin 2007 :
P. Bertin, *Lévignen (Oise), « Le Haut de Vaudemanche »,* Rapport de diagnostic, INRAP, Service Régional de l'Archéologie de Picardie, DRAC Picardie, Amiens, 2007, 50 p., 9 fig.

Bertin 2006 :
P. Bertin, *Lévignen (Oise), « Le Haut de Vaudemanche »,* Rapport de diagnostic, INRAP, Service Régional de l'Archéologie de Picardie, DRAC Picardie, Amiens, 2006, 30 p., 4 fig.

Boucard 2014 :
D. Boucard, *Dictionnaire des outils,* éd. Jean-Cyrille Godefroy, Paris, 2014.

Boucher, Oggiano-Bitar 1993 :
S. Boucher, H. Oggiano-Bitar, *Le trésor des bronzes de Bavay,* Revue du Nord, suppl. 3, Lille 1993.

Canny, Thuet 2011 :
D. Canny, A. Thuet, « Le petit mobilier », dans E. Binet (dir.), *Evolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire. Les fouilles du « Palais des Sports / Coliseum » à Amiens (Somme),* Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 27, 2011, p. 28-32, 86-102, 123-134, 168-188, 238-260, 267-268, 273-278.

Carmelez 1986 :
J.-C. Carmelez, « Les objets en fer du musée de Bavay (suite) », *Archéologie et Pédagogie,* 8, 1986, p. 131-169.

Chavagnac 2021 :
L. de Chavagnac, « L'instrumentum de deux sépultures du bas-Empire découvertes en 1925 à Bavay (Nord, France) », dans C. Leger, S. Raux (dir.), *Des objets et des hommes. Études offertes à Michel Feugère* (Monographies Instrumentum, 71), Editions Mergoil, Drémil-Lafage, 2021, p. 275-306.

Ducreux, Alfonso, Mille 2021 :
A. Ducreux, G. Alfonso, P. Mille, « L'instrumentum du site antique de la Maison Internationale Interuniversitaire à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », dans C. Leger, S. Raux (dir.), *Des objets et des hommes. Études offertes à Michel Feugère* (Monographies Instrumentum, 71), Editions Mergoil, Drémil-Lafage 2021, p. 443-462.

Duvauchelle 1990 :
A. Duvauchelle, « Les outils en fer du musée romain d'Avenches », *Bull. Assoc. Pro Aventico,* 32, 1990, p. 1-118.

Duvauchelle 2005 :
A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches,* Documents du Musée Romain d'Avenches 11, Avenches, 2005.

Frère et Yvinec 2009 :
S. Frère, J.-H. Yvinec, « Élevage et alimentation carnée en Île-de-France durant le haut Moyen Âge », dans F. Gentili, A. Lefèvre (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France,* 2eme supplément au Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise, PCR, Bilan 2004/2006, Guiry-en-Vexin, 2009, p. 11-20.

Feugère 1985 :
M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C.* (suppl. 12 à la Rev. Arch. Narb.), Paris, Ed. CNRS, 1985.

Feugère 1994 :
M. Feugère, « La vaisselle gallo-romaine en bronze de Vertault (Côte-d'Or) », *Revue Archéologique de l'Est,* 45-1, 1994, p. 137-168.

Gavrel 1995 :
G. Gavrel, *Inventaire des objets en fer provenant de la nécropole et de l'habitat gallo-romains de La Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron),* Mém. Mâitrise, Cl. Domergue sous la direction d'A. Vernhet, Université Toulouse-Le Mirail, 1995.

Gilles 2016 :
A. Gilles, *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie de Valence (IIe s. av. J.-C. - VIe s. apr. J.-C.),* Thèse de doctorat, Université Lyon 2, Lyon 2016.

Giraudo 2018 :
A. Giraudo, *L'instrumentum de l'agglomération secondaire de Vendeuil-Caply (60) : fouilles archéologiques 2013-*

2017, Mém. De Master sous la direction de M. Feugère, M. Poux et S. Loudcher, Université Lumière Lyon 2, 2018.

Guillaumet 1999 :
J.-P. Guillaumet, « Analyse du mobilier, datations et synthèse chronologique. 5.3. Le mobilier métallique », dans O. Buchsenschutz, J.-P. Guillaumet, I. Ralston (dir.), *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications (Bibracte, 3),* Glux-en-Glenne, 1999, p. 175-189.

Hofmann 1959 :
B. Hofmann, *La quincaillerie antique,* Notices techniques du Touring Club de France, 14, 15, 16, Paris, 1959.

Künzl 2002 :
S. Künzl, E. Künzl, Römische Metallobjekte und anderes, dans J. Peška, J. Tejral (dir.), *Das germanische Königsgrab von Mušov in Mähren,* Röm.-Germ. Zentralmuseum Mainz, Monogr. Bd. 55,2, Mainz, 2002, p. 351-355. Das übrige Silbergeschirr : Schälchen und Schälchengriffe, Gefässfüsschen und Löffel, Bd. 55/3, p. 581-596.

Loridant 1991 :
F. Loridant, *Inventaire des découvertes de Maurice Hénault dans les sablières de Bavay. Catalogue et essai d'interprétation. Tome 1 : Catalogue des structures,* Mémoire de D.E.A inédit, Université Charles De Gaulle Lille 3, 1991.

Manning 1985 :
W.H. Manning, *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum,* London 1985, 114 p.

Martin 2011 :
J.-F. Martin (dir.), Le site de *« Jeoffrecourt » à Sissonne (Aisne). Cimetière et unités domestiques du VIe au IXe siècle après J.-C.,* Revue Archéologique de Picardie, 1-2, 2011, 394 p.

Pietsch 1983 :
M. Pietsch, « Die römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg », *Feldberg und Zugmantel, Saalburg Jahrbuch,* 39, 1983, p. 5-132.

Riha 2001 :
E. Riha, *Kästchen, Truhen, Tische — Möbelteile aus Augusta Raurica,* Forsch. in Augst, 31, Augst, 2001.

Ronco 1991 :
C. Ronco, *Archéologie préventive sur le tracé du TGV Rhône-Alpes : le site de La Combe de Vaux à Châteauneuf-sur-Isère (Drôme),* Rapport de fouilles, 1991.

Roussel 1988 :
L. Roussel (dir.), *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine. 20 ans de recherches archéologiques,* Dijon, 1988.

Scapula 1975 :
J. Scapula, *Un haut lieu archéologique de la haute vallée de la Seine : la Butte d'Isle-Aumont en Champagne, première partie du Néolithique au Carolingien avec reproduction de 600 pièces de fouilles,* préface de Roland Martin, Troyes, 1975.

Thévenot 1953 :
E. Thévenot, « Le symbole de l'ascia, en particulier chez les Eduens », *Revue Archéologique de l'Est,* 30, 1953, p. 138-148.

Thörle 2001 :
S. Thörle, *Gleicharmige Bügelfibeln des frühen Mittelalters,* Bonn 2001.

Tremblay 2019 :
A. Tremblay, *Le petit mobilier des sites de Collonges I et II, Lourmand (71),* Mém. de Master I sous la direction de M. Poux et M. Feugère, Université Lumière Lyon 2, 2019.

Turgis 2025 :
A. Turgis, *L'apport du numérique dans l'étude des sites et des objets archéologiques,* Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2025 [date provisoire], Lyon.

Veyssier 2020 :
D. Veyssier, *Lévignen (Oise), « Le Hauts de Vaudemanche – Tranche 1 »,* Rapport final d'opération, SDAO, Service Régional de l'Archéologie, DRAC Hauts de France, 3 volumes, 2020.

Veyssier 2021 :
D. Veyssier, *Lévignen (Oise), « Le Hauts de Vaudemanche – Tranche 2 »,* Rapport final d'opération, SDAO, Service Régional de l'Archéologie, DRAC Hauts de France, 4 volumes, 2021.

Pour citer cet article :
V. Legros, D. Veyssier, Le mobilier métallique découvert dans une mare du IIIe siècle à Lévignen (Oise), Cahier LandArc, 51, février 2023, 15 p.

LandArc

LandArc Nord
77920 Samois-sur-Seine

LandArc Ouest
44400 Rezé

LandArc Sud
32500 Fleurance

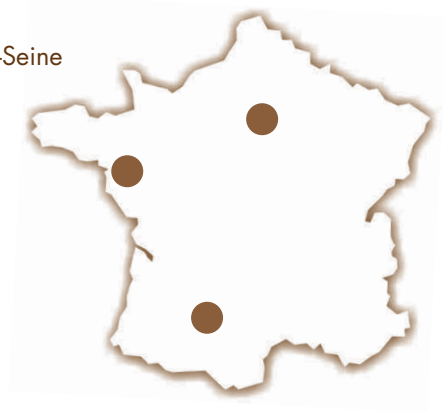

Siège social :
1 rue Jean Lary
32500 Fleurance
Tel. 05 62 06 40 26
archeologie@landarc.fr
N° Siret : 523 935 922 00014

www.landarc.fr

ISSN 2272-7817